

## Le Mali crée une "Commission dialogue et réconciliation"



*Le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, nommera les membres de cette commission qui dialoguera avec les "forces politiques et sociales"*

**Le conseil des ministres du Mali a annoncé officiellement mercredi 6 mars la création d'une "Commission dialogue et réconciliation" (CDR), qui était souhaitée par les partenaires étrangers de ce pays en guerre.**

La CDR, qui a pour mission *"de rechercher, par le dialogue, la réconciliation entre toutes les communautés maliennes"*, sera également chargée *"de recenser les forces politiques et sociales concernées par le processus de dialogue et de réconciliation"*, précise un décret rendu public par le conseil des ministres. Cette commission sera composée *"d'un président, de deux vice-présidents et de trente commissaires"*, qui seront prochainement désignés par le président malien par intérim, Dioncounda Traoré.

M. Traoré avait déclaré fin janvier qu'au sein de la communauté touareg *"le seul groupe avec lequel [le gouvernement pouvait] envisager des négociations [est] certainement le MNLA [Mouvement de libération national de l'Azawad, rébellion], à condition que le MNLA renonce à toutes ces prétentions territoriales"*. Ce mouvement rebelle, qui estime que les Touareg sont marginalisés et réclame l'autodétermination du nord du Mali, leur région d'origine, avait lancé en janvier 2012 une offensive dans la région avec des groupes islamistes armés liés à Al-Qaïda, avant d'être mis sur la touche par ces derniers.

Depuis le 11 janvier, une opération militaire franco-africaine est en cours pour chasser les islamistes armés du nord du Mali. Outre le volet militaire, la communauté internationale insiste sur la nécessité de la réconciliation entre les diverses composantes de la société malienne, dont les Touareg.

La CDR aura aussi pour mission d'enregistrer *"les cas de violation des droits de l'homme commis dans le pays du début des hostilités, jusqu'à la reconquête totale du pays"*. Plusieurs associations de défense des droits de l'homme ont accusé les forces rebelles du nord du Mali, ainsi que des militaires maliens, d'avoir commis de nombreuses exactions.